



Mardi 12 octobre 2010
Public-Privé : TOUS EN GREVE
pour le RETRAIT du projet Sarkozy-Fillon contre nos RETRAITES

Quels que soient les légers aménagements que le gouvernement pourrait concéder en revenant sur le report à 67 ans de l'âge de départ à taux plein pour une minorité de femmes, c'est la masse des femmes et des hommes qui sera touchée par le passage de 60 à 62 ans et l'allongement de la durée de cotisations, et qui verront leur retraite largement amputée en cas de départ plus précoce.

La manière dont le gouvernement traite de la pénibilité du travail, qui concerne directement un certain nombre d'agents INRA, notamment dans les Unités Expérimentales, est largement révélatrice de sa duplicité. Le gouvernement présente en effet comme une avancée le passage de 20% à 10% du taux individuel d'invalidité reconnue nécessaire pour bénéficier d'un départ anticipé. C'est-à-dire que la pénibilité n'est pas reconnue au niveau de la profession et de l'exposition à des risques définis mais seulement si le médecin du travail valide le fait que vous êtes invalide. La situation des victimes des maladies professionnelles qui se déclarent très longtemps après le départ en retraite (amiante par exemple) n'est donc nullement améliorée.

Lors du vote à l'Assemblée Nationale de son projet de réforme des retraites, le gouvernement a subrepticement introduit le germe d'une caisse spécifique de retraites des fonctionnaires d'Etat, qui concernerait ainsi tous les personnels titulaires INRA. Actuellement, les pensions des fonctionnaires d'Etat sont inscrites au budget de l'Etat qui les garantit. Nous ne cotisons pas mais nous subissons une retenue sur nos rémunérations dont le gouvernement, au nom de « l'équité », veut porter le taux de 7,85% à 10,55% en dix ans ! A une période où est annoncé le gel de la valeur du Point Fonction Publique, cette mesure induira un recul du pouvoir d'achat des fonctionnaires de l'Etat.

Tout le monde, y compris le gouvernement, sait que ce n'est pas l'avenir des générations futures qui guide cette loi mais les agences de notation à satisfaire, en limitant tout de suite le montant des retraites à verser aux salariés qui ont cotisé toute leur vie pour cela.

**Cette réforme est profondément injuste, elle doit être retirée.
Haussons le ton pour que le gouvernement nous entende !
La CGT-INRA appelle tous les agents de l'INRA
à la grève et aux manifestations interprofessionnelles
le 12 Octobre !**

Si le gouvernement n'entend toujours pas, il n'y aura pas d'autres solutions que de s'engager dans la grève interprofessionnelle reconductible pour qu'il retire son projet.